

## **Sciences Po : La Cour des comptes veut mettre fin aux irrégularités**

La Cour des comptes a rendu public, jeudi 22 novembre 2012, son rapport public sur Sciences Po.

Le contrôle a porté sur les années 2005 à 2010. Il met en évidence le dynamisme de l'institution, mais révèle une gestion défailante. La Cour fait 19 recommandations pour mettre fin aux irrégularités constatées, mettre en place une politique rigoureuse de maîtrise des dépenses ou encore assurer la transparence de gestion de l'établissement. La 3<sup>e</sup> chambre de la Cour des comptes a décidé de saisir la Cour de discipline budgétaire et financière, juridiction financière répressive, des irrégularités les plus importantes.

**Le rapport de la Cour des comptes est dans notre base « Ressources », rubrique Institutions et Organisations, France, Cour des comptes, rapports.**